20 CULTURE & SAVOIRS

I'Humanité
LUNDI 26 FÉVRIER 2024.

LA CHRONIQUE THÉÂTRE DE JEAN-PIERRE LÉONARDINI



Les 100 ans de Gatti et la suite

2024 est l'année du centenaire de la naissance de Dante Sauveur (dit Armand) Gatti (1924-2017). Elle sera marquée par de multiples manifestations de reconnaissance; expositions, édition, théâtre, cinéma, à La Seyne-sur-Mer, Liège (Belgique), Toulouse, Montreuil, qui fut son port d'attache final (1). Pour l'occasion, Ernest Pignon-Ernest a exécuté de lui un portrait dessiné criant de vérité, tandis qu'Olivier Neveux publie un livre magistral, Armand Gatti, théâtre-utopie (2). Il y ressuscite l'homme en son entier et analyse le massif colossal de son œuvre. C'est écrit dans l'élan de l'amitié vive, au fil d'une réflexion sans merci sur la parole (« errante » pour sûr) d'un être en mouvement perpétuel, doté du goût de l'absolu, qui dans sa démesure « a tenté de révolutionner les rapports qu'entretiennent la scène et la politique ».

Olivier Neveux s'avance suivant une pensée en bonds alternatifs, nourrie d'une vaste culture, guidée par un dessein éminemment dialectique. Il se situe, judicieusement, aux confins mêlés de la philosophie, de la poésie et de la science. Il peut ainsi embrasser tout le spectre exi-

L'irréfutable inventeur d'un « théâtre des possibles », quasiment tourné vers l'infini. geant de la dramaturgie de Gatti, celle par laquelle il s'est avéré l'irréfutable inventeur d'un « théâtre des possibles », quasiment tourné vers l'infini. L'auteur prouve donc à l'envi qu'une fois passée l'époque des personnages, fussent-ils animés

par l'instinct de classe, Gatti en vint, à cause de sa méfiance sur les limites du théâtre, à en susciter une autre qui n'appartient qu'à lui, véritable « hétérotopie » (selon Michel Foucault), soit un lieu hors de tous les lieux.

Si le destin exceptionnel de Gatti est bien sûr cité à comparaître (le fils de l'éboueur, le résistant, le parachutiste, le déporté, le grand reporteur, l'ami d'Henri Michaux et de Pierre Boulez, le globe-trotteur, le chercheur de révolutions...), c'est avant tout l'art du créateur impavide qu'explore Olivier Neveux, celui qui, de l'Ukrainien Makhno au mathématicien Cavaillès en passant par la kabbale, entre tant de figures inspirantes flanquées de ses «loulous » en quête d'eux-mêmes, a su grandiosement magnifier « la mémoire des vaincus et, défiant le temps », laisser entendre « que leur défaite (n'est) que provisoire ». Ne s'agit-il pas, littéralement, d'une résurrection des morts d'après une athéologie profondément personnelle? Ce livre, Armand Gatti, théâtre-utopie, constitue l'indispensable vadémécum propre à la connaissance de ce que Dante, ainsi le nommaient ses proches, nous laisse en héritage, dans sa généreuse profusion aux méandres complexes. «Le public? Chez nous? disait-il. Il n'y a plus de spectateurs, il y a des témoins qui vont venir avec un dialogue possible et pas comme des juges. »

(1) Renseignements: contact@gatti-x.net, programme: www.armand-gatti.org
(2) Aux éditions Libertalia, 264 pages, 10 euros.



La comédienne dans un seule en scène au Théâtre de l'Atelier. PASCAL GELY/HANS LUCAS

Annie Ernaux par Marianne Basler, un événement

THÉÂTRE En 2000, la prix Nobel de littérature publiait le récit de son avortement, pratiqué en 1963. Un cri de colère brillamment incarné.

Des années après,

la question

du rang social et

des morales rances

se pose toujours.

ucentre du plateau, une table sombre.
Un peu plus loin, une chaise, noire elle aussi. Tel est l'unique et sommaire décor, deviné dans une pénombre qui ne sera trouée que de quelques lumières. Le choix est judicieux. Car Marianne Basler, qui s'est mise en scène, sait qu'il n'en faut pas davantage pour apprivoiser les mots d'Annie Ernaux et les transmettre au public, comme une musique, une vibration.

Déjà en 2021, la comédienne avait adapté *l' Autre Fille*, un des récits les plus connus de celle qui, l'année suivante, allait se voir décerner le prix Nobel de littérature. Marianne Basler avait conquis, c'est peu de le dire, le public parisien comme celui du Festival off d'Avignon. Cette fois, avec *l'Événement*, adapté en 2021 au cinéma par Audrey Diwan, elle a choisi un des textes les plus intimes d'Annie Ernaux. Un récit que l'écrivaine n'a pas publié avant son 60° anniversaire, en 2000, alors que l'histoire se situe en 1963, quand elle avait 23 ans.

LE RECOURS À DES « FAISEUSES D'ANGES »

En ce début des années 1960, la jeune femme découvre qu'elle est enceinte. Elle ne souhaite pas garder l'enfant. Sauf qu'en ce temps-là, en France, l'avortement est puni sévèrement par les tribunaux. Les médecins sont en général légalistes et savent les peines qu'ils risquent. Reste la débrouille et le recours à ce qui était alors appelé les « faiseuses d'anges ».

C'est dans le nord de Paris qu'Annie Ernaux trouve celle qui lui permet d'avorter. Une aide-soignante qui, par chance, respecte des règles d'hygiène. Néanmoins, tout ne se passe pas aussi bien que prévu. Sans pudeur mal placée, elle raconte avec moult détails cette interruption de grossesse, la sonde introduite dans son vagin, l'hémorragie qui finalement la conduit aux urgences, en passant par le cordon du fœtus mort qu'il faut couper.

Un récit sans concession, donc, qui est aussi, surtout, un cri de colère. Contre une loi poussiéreuse faite et votée par des hommes, et qui a tué nombre de celles qui ont été contraintes à cette pratique. La loi Veil dépénalisant l'IVG n'a été votée en France qu'en 1975.

L'INSCRIPTION DE L'IVG DANS LA CONSTITUTION

Le récit dénonce aussi le comportement de classe du corps médical. Par exemple, celui du jeune médecin qui à l'hôpital ne comprend pas pourquoi elle n'a pas indiqué sa qualité d'étudiante, d'une classe semblable à la sienne donc, ce qui aurait modifié son approche professionnelle, croit-on comprendre.

Des années après, la question du rang social et des morales rances se pose toujours. Aux États-Unis, les républicains, particulièrement les trumpistes, disent vouloir mener une guerre « totale » contre l'IVG. A contrario, dans notre pays, l'Assemblée nationale, le 30 janvier, s'est dite favorable à l'inscription de l'interruption volontaire de grossesse dans la Constitution par 493 voix contre 30. Mais au Sénat, beaucoup plus à droite, certains, comme le LR Bruno Retailleau, pensent à haute voix que cette démarche est « ridicule ».

La vigilance s'impose donc. Quant à Marianne Basler, elle est simplement mesurée et parfaite. ■

GÉRALD ROSSI

Jusqu'au 27 mars, au Théâtre de l'Atelier, Paris 18°. Rens. : theatreatelier.com, 0146 06 49 24.